

## À la une – Espace - Le rover ultra-sophistiqué Perseverance de la NASA atterrit sur Mars

Ce 18 février, le rover le plus avancé envoyé par la NASA a atterri sur Mars après un voyage de 203 jours et de 472 millions de kilomètres. Le rover a été lancé le 30 juillet 2020 depuis la station spatiale de Cape Canaveral en Floride. Le rover de 1,026 kg sera soumis à plusieurs tests avant de débiter son étude scientifique astrobiologique de deux ans sur le cratère Jezero. Il a pour mission d'étudier les caractéristiques géologiques et le climat de la région, ainsi que la recherche de signes d'une vie microbienne ancienne. La NASA et l'ESA (l'agence spatiale européenne) ont mis en place la campagne Mars Sample Return afin d'étudier sur Terre les échantillons recueillis par Perseverance. Il s'avérait trop compliqué pour la NASA d'envoyer sur Mars les instruments, trop grands et trop complexes, nécessaires à l'étude des signes de vie passée sur la planète rouge. Le cratère de Jezero d'une largeur de 45 kilomètres a été choisi comme lieu d'atterrissage puisqu'il se trouve à l'extrémité ouest de l'Isidis Planitia, un bassin d'impact géant situé juste au nord de l'équateur martien. Les scientifiques ont déterminé qu'il y a plus de 3,5 milliards d'années, le cratère avait son propre delta de rivière et était rempli d'eau, ce qui aurait pu favoriser l'apparition de vies microbiennes.

Perseverance a pour but principal d'ouvrir la voie aux missions humaines futures sur la planète rouge.

## Déchets - Take a waste et Vivalto Santé s'allient pour le traitement des déchets de santé

La start-up Take a waste et le groupe de cliniques privées Vivalto Santé signent un partenariat pour développer des filières de recyclage tout en réduisant les déchets de santé. En octobre 2020, le Comité développement durable santé (C2DS), a révélé que « 93,7% des 2.500 professionnels de santé interrogés déclarent vouloir agir ou agissent déjà dans la réduction des impacts environnementaux, sociaux et sociétaux » de l'hôpital. Dans ce cadre, la start-up spécialisée dans la gestion des déchets Take a waste a signé un partenariat avec le groupe de cliniques privées Vivalto Santé dans le but de créer des filières sur les 41 établissements du groupe tout en travaillant à réduire les déchets sanitaires.

Il reviendra à la start-up Take a waste, d'optimiser la gestion des déchets du secteur de la santé. Le secteur se voit confronté à une hausse des coûts de gestion des déchets résiduels et Dasri et doit encore changer la façon de collecter les déchets, par exemple en installant des poubelles de tri sur place, dans les bureaux et en cuisine. Une question à résoudre avant de s'attaquer au flux de masques chirurgicaux, moins important que celui des emballages, des Dasri ou encore des biodéchets.

## Consommation – « Eco-Score » le nouvel indicateur d'impact environnemental

L'Eco-Score est nouvel outil qui vise à informer les consommateurs sur l'impact environnemental des produits alimentaires. L'Éco-score se rapproche de la notation déjà existante : Le Nutri-score, qui est un système d'étiquetage nutritionnel allant de la lettre A à E (du vert au rouge) établi en fonction de la valeur nutritionnelle du produit alimentaire noté. L'Eco-score se base sur le même principe, mais calculera l'impact environnemental du produit. L'initiative ressort de propositions de la convention citoyenne pour le client (CCC). Plusieurs entreprises de secteurs différents se sont réunies en collectifs afin de créer cette nouvelle notation. Pour l'instant, une société française « La Fourche » a déjà commencé à étiqueter près de 2000 produits qu'elle distribue. S'agissant de la notation, plusieurs critères rentrent en jeu. Tout d'abord, il y a une analyse complète de l'analyse du cycle de vie (ACV) du produit prenant en compte sa production, son transport, ainsi que son emballage. D'autre part, il a été mis en place un système de bonus/malus afin de compléter le score. Seront donc aussi comptabilisés la provenance des ingrédients, la politique environnementale des pays producteurs, les labels, etc. Ce système de notation est donc une belle initiative pour responsabiliser les consommateurs, et les influencer à consommer localement, ou à acheter des produits moins polluants dans leur production. En effet, il ressort un manque de transparence dans l'industrie agroalimentaire sur la production des produits, notamment leurs origines. Il faut noter que le ministère de l'environnement s'intéresse aussi à cette question de l'Eco-Score. Néanmoins, c'est à cause de la lenteur et de la peur des lobbies des grosses industries agro-alimentaires que le secteur des entreprises privées a décidé de prendre en main cette notation pour qu'elle voie le jour le plus rapidement possible.

## Industrie textile - après une semaine d'intempéries qui a traversé le Nord du Maroc, au moins 24 morts ont été répertoriés dans un atelier de textile clandestin dans la ville de Tanger

Les employés de cet atelier étaient installés au sous-sol d'une maison dans un quartier résidentiel de la ville portuaire de Tanger. Ils ont été piégés lundi matin par les eaux, après des pluies torrentielles, selon l'agence officielle MAP citant les autorités locales. Une enquête judiciaire a été ouverte pour élucider les circonstances du drame et déterminer les responsables de ce dernier.

Le propriétaire de l'atelier, qui fait partie des survivants hospitalisés, "sera entendu dès que son état le permettra", a précisé à l'AFP une source au sein de la police. Sur les réseaux sociaux, les internautes s'interrogent sur le fait que l'atelier ait pu rester clandestin. "Comment des dizaines de travailleurs et de travailleuses ont-ils pu entrer pendant des années dans le garage d'un bâtiment résidentiel (...) sans que les autorités locales ne s'en aperçoivent", s'interroge l'Observatoire du nord des droits humains, une ONG locale, dans un communiqué. - "Unités clandestines"

- Plus de la moitié de la production du secteur "textile et cuir" du Maroc provient d'unités informelles, incluant des unités de production ne répondant pas aux normes légales et notamment de sécurité, selon une étude publiée en 2018 par la Confédération patronale marocaine (CGEM). Les présidents des différents groupes parlementaires ont d'ailleurs dénoncé l'existence de ces unités clandestines, tout en appelant à une enquête complète pour établir toutes les responsabilités du drame de Tanger. En ce sens, selon un rapport consacré aux risques climatiques publié en 2016 par l'Institut royal des études stratégiques, c'est "le premier risque en termes de personnes tuées au niveau national."



**L'Etat reconnu responsable de manquements dans la lutte contre le réchauffement climatique.**

**Tribunal administratif de Paris, 3 Février 2021, N°1904967, 1904968, 1904972, 1904976/4-1**

Le Tribunal Administratif de Paris a reconnu l'existence d'un préjudice écologique lié au changement climatique. Il juge que la carence partielle de l'État français à respecter les objectifs qu'il s'est fixés en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre engage sa responsabilité.

S'agissant de la réparation du préjudice écologique, le tribunal a souligné qu'une telle réparation s'effectue prioritairement en nature, les dommages et intérêts n'étant prononcés qu'en cas d'impossibilité ou d'insuffisance des mesures de réparation.

Il a rejeté pour ce motif les conclusions des associations requérantes tendant à la réparation pécuniaire de ce préjudice.

**Cour administrative d'Appel de Versailles, 29 Janvier 2021, N° 18VE01431**

Dans le cadre d'une question préjudicielle de la Cour administrative d'appel de Versailles, le 29 janvier 2021 la CJUE a répondu par la positive la transmission de cette dernière.

Ainsi, il est question pour le juge européen de savoir si la pollution de la qualité de l'air peut ouvrir droit à réparation par l'État des préjudices sanitaires présentant un lien de causalité direct et certain avec la pollution.

Lors de ce renvoi préjudiciel, le juge national fait notamment référence à l'arrêt de la CJUE en date du 24 octobre 2019 qui avait condamné la France pour manquement aux moyens des dépassements de la valeur limite du dioxyde d'azote.

La CJUE n'a toujours pas statué sur la question et celle-ci reste en attente et peut devenir un tournant dans la jurisprudence environnementale.

En cas de réponse positive, un État pourrait être condamné à réparation pour le préjudice subi par un particulier, des conséquences environnementales dues à des installations effectuées par ou pour le compte de l'État.

**Engagement environnemental – l'engagement d'Illiad, maison mère de « Free »**

Xavier Niel, patron du groupe Illiad, a récemment présenté les engagements pour l'environnement du groupe et notamment de la filiale spécialisée en télécommunication : Free. Il a affirmé vouloir atteindre une neutralité carbone pour le groupe d'ici 2035 et que pour se faire serait engagé près d'un milliard d'euros sur les 10 ans à venir afin d'accompagner la transition énergétique du groupe. Le réel but du groupe est donc de réduire ses émissions de CO2 à long terme. Par exemple, Free veut développer le système de la fibre optique qui consomme 3 fois moins que le cuivre et est 10 fois plus performante. De plus, le groupe Free vente la création de la 5G qui serait la première génération de téléphonie mobile éco conçue car, permettrait un usage du numérique en passant par une maîtrise de la consommation. En effet, il est important de pouvoir maîtriser et gérer la gestion ainsi que la consommation de données qui ne font qu'accroître. Dans la même lancée, le groupe pratique aussi l'utilisation de matériaux recyclables mais aussi recyclés pour la construction de ses équipements et favorise la réparation au remplacement. Enfin, le groupe Free souhaite à court terme, afin d'atteindre une neutralité carbone, favoriser au maximum le transport maritime au transport aérien. Néanmoins, Free n'est pas le premier groupe à prendre des engagements environnementaux. En effet, Bouygues Telecom avait été le premier à pratiquer le recyclage du matériel usagé avec notamment le reconditionnement des appareils. Dans tous les cas, cet engagement n'est pas négligeable car, les smartphones représentent en France l'empreinte numérique la plus importante.

**Transport – Norvège, premier pays au monde où plus d'une voiture sur deux vendues est électrique**

En 2020, la Norvège est devenue le premier pays au monde où les voitures électriques ont représenté plus de 50% des nouvelles immatriculations annuelles selon le Conseil d'information sur le trafic routier (OFV), soit 76.800 voitures. En 2019, la Norvège avait déjà atteint 42,4% du total des voitures électriques vendues et en décembre dernier le chiffre est monté à 66,7%. Cela s'explique par le fait que la Norvège, plus gros producteur d'hydrocarbures d'Europe, a établi une politique fiscale extrêmement avantageuse pour les voitures électriques qui contrairement aux voitures diesel ou essence, ne sont pas taxées. L'État a en plus mis en place des baisses de prix pouvant aller jusqu'à 30.000 euros à l'achat de véhicules électriques. Le gouvernement a pour objectif de ne vendre que des voitures zéro émission à compter de 2025. On compte déjà 3.000 bornes pour recharger les véhicules dans toute la capitale. On les trouve également des stations-services appelées « stations d'énergie ». En dehors de la capitale, Tesla a développé un réseau de bornes ultra rapides permettant de recharger un SUV en 20 minutes. Cela est possible grâce à la taille du pays qui permet de placer des bornes à des endroits stratégiques. Seule contradiction, la Norvège peut financer cette transition énergétique grâce à l'argent de son pétrole qui équivaut à 1000 milliards de dollars.

**Politique – Joe Biden signe le retour des États-Unis dans l'accord de Paris sur le Climat**

Ce 20 janvier Joe Biden a signé, au premier jour de son mandat, un décret présidentiel annonçant le retour des États-Unis dans l'accord de Paris sur le climat de 2015, ce qui permettra à Washington de redevenir partie à l'accord dans trente jours. Donald Trump, qui avait minimisé le dérèglement climatique, avait quitté l'accord, cependant en raison des délais, les États-Unis n'avaient quitté effectivement l'accord qu'au lendemain de sa défaite aux élections présidentielles le 4 novembre 2020. Joe Biden avait promis durant la campagne électorale de remettre le pays sur la voie de la neutralité carbone d'ici à 2050 pour répondre à la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Les décrets signés par Joe Biden prévoient d'examiner toutes les mesures décidées par son prédécesseur qui ont nui à la lutte contre le réchauffement climatique, ainsi que la révocation du permis accordé pour la construction de l'oléoduc Keystone XL devant relier la province canadienne d'Alberta au Nebraska ou encore une suspension des activités pétrolières et gazières dans une réserve naturelle de l'Arctique. Certains groupes industriels et élus conservateurs américains ont critiqué ces mesures. Le principal groupe de lobbying de l'industrie pétrolière et gazière américaine a déclaré que, selon eux, bloquer le projet d'oléoduc Keystone XL était un pas en arrière qui allait nuire au rétablissement de l'économie américaine.